

## 7.10 Annexe 10 : CC Pays Bellegardien

### 7.10.1 Nombre d'échantillons et dates de prélèvements

SITE	Collectivité	Référence échantillon	Date d'échantillonnage
Bellegarde	CC Pays Bellegardien	Giron/Plagne/Champfronnier/ St Germain de Joux	04/11
		Châtillon-en-Michaille	07/11
		C2 Bellegarde	06/11

### 7.10.2 Spécificité de la CC Pays Bellegardien concernant la collecte en Multimatériaux

La collecte sélective hors verre est uniquement réalisée en multimatériaux.

Les résultats des caractérisations seront présentés en fibreux/non-fibreux pour apporter un complément d'informations, mais les deux flux seront considérés en Multimatériaux, pour les études de coûts au chapitre 5.10.6.

L'équivalent en multimatériaux est la somme des deux.

### 7.10.3 Résultats de la dernière campagne

Le tableau ci-dessous rend compte des potentiels de tri sur le territoire, par catégorie, pour cette dernière campagne.

	Sous-catégories	% moyen (campagne)		kg/hab/an	Minimum en kilo/an/hab pour la campagne	Maximum en kilo/an/hab pour la campagne
Non fibreux	Bouteilles et flacons en PET	1,7%	3,9%	8,15	7,24 CC Arve et Salève	17,84 CC Rumilly
	Bouteilles et flacons en polyoléfine (PEHD, LDPE, PP)	0,5%				
	Emballages métaux ferreux	1,0%				
	Emballages aluminium	0,6%				
Fibreux	Journaux, magazines et revues	1,6%	11,7%	24,69	19,94 CC Vallée Verte	37,76 CC Genevois
	Imprimés publicitaires	2,7%				
	Papiers bureautiques	2,2%				
	Emballages cartons plats	3,0%				
	Emballages cartons ondulés	1,6%				
	Composites ELA (Tétrapack)	0,6%				
Verre	Emballages en verre incolores et de couleur	2,9%	2,9%	6,04	6,03 CC Pays Bellegardien	26,09 CC Genevois
		2,9%				
Compost	Déchets alimentaires	21,1%	33,0%	69,48		

	Déchets de jardins	3,8%			35,63	74,69
	Éléments fins	8,1%			CC Genevois	HB Agglo
<b>Autres collectes</b>	Petits Appareils Electroménagers (PAM)	2,7%	8,2%	17,31	5,17	17,28
	Câbles électriques	0,0%				
	Textiles	4,5%				
	Produits chimiques	0,0%				
	Tubes fluorescents et ampoules basse conso	0,0%				
	Piles et accumulateurs	0,1%				
	Autres déchets ménagers spéciaux	0,8%				
<b>Déchets ménagers résiduels</b>	Produits alimentaires non consommés	4,2%	40,3%	84,71	84,57	136,89
	Autres putrescibles	0,0%				
	Emballages papier	2,2%				
	Autres papiers	2,7%				
	Autres cartons	0,9%				
	Autres emballages composites	1,0%				
	Textiles sanitaires fraction hygiénique	3,7%				
	Textiles sanitaires fraction papiers souillés	2,2%				
	Sac poubelle + films des professionnels	5,2%				
	Films des particuliers (emballages, sacs de caisse, film alimentaire)	2,7%				
	Autres emballages plastiques – hors calage en polystyrène)	4,6%				
	Calage en polystyrène grands formats	0,0%				
	Autres plastiques	2,5%				
	Emballages combustibles	0,0%				
	Combustibles non classés	4,2%				
	Autres déchets en verre	0,0%				
	Autres métaux ferreux	1,2%				
	Autres métaux	0,2%				
	Emballages incombustibles	0,0%				
Incombustibles non classés	2,6%					
					CC Pays Bellegardien	CC Genevois
	<b>TOTAL</b>	100%	100%	210,38		

**Tableau 50 : Composition des OMR de la CC du Pays Bellegardien en fonction des consignes de tri (dernière campagne)**

Le gisement potentiel « composteur » représente encore 35 kg par an et par habitant.

Les sous-catégories « Films des particuliers (emballages, sacs de caisse, film alimentaire)» (2,8%) et « Autres emballages plastiques - hors calage en polystyrène» (4,6%) représentent un gisement pour l'extension des consignes de tri de 15 kg/an/hab.

À partir des résultats obtenus lors des caractérisations sur l'ensemble des collectivités, il est possible d'évaluer où se situe la collectivité par rapport aux autres sur les gisements potentiel (en kg/hab/an) pouvant faire l'objet d'une amélioration du tri : fibreux, non-fibreux et verre. Ces trois services sont proposés sur l'ensemble des collectivités du SIDEFAGE. Pour ce qui est du gisement potentiel pouvant être traité par compostage et les autres collectes, ceux-ci sont dépendants du niveau de service disponible sur le territoire de la collectivité (nombre de déchèteries, collecte des textiles...) et de la typologie d'habitat (plus ou moins d'habitats collectifs ou non).

Non-fibreux		Fibreux		Verre	
Collectivité	Ratio dans les OMR (kg/an/hab)	Collectivité	Ratio dans les OMR (kg/an/hab)	Collectivité	Ratio dans les OMR (kg/an/hab)
CC Arve et Salève	7,24	CC de la Vallée Verte	19,94	CC Pays Bellegardien	6,03
CC Pays Bellegardien	8,13	CC Pays de Gex	20,15	CC Arve et Salève	7,22
CC de la Vallée Verte	11,86	CC Rumilly	20,62	CC Pays de Gex	9,10
CC Pays de Gex	12,18	CC Pays Rochois	23,96	CC Pays Rochois	9,85
CC Usse et Rhône	12,48	CC Usse et Rhône	24,57	CC Usse et Rhône	11,08
HB Agglo	14,77	CC Pays Bellegardien	24,65	HB Agglo	12,24
CC Pays Rochois	16,01	HB Agglo	29,30	CC Rumilly	12,31
Annemasse Agglo	16,02	CC Arve et Salève	29,33	CC de la Vallée Verte	12,51
CC Genevois	16,66	Annemasse Agglo	37,71	Annemasse Agglo	21,21
CC Rumilly	17,84	CC Genevois	37,76	CC Genevois	26,09

**Tableau 51 : Classement des collectivités du SIDEFAGE en fonction des potentiels de tri (kg/hab/an dans les OMR – dernière campagne)**

La CC Pays Bellegardien se classe :

- 2e sur le non-fibreux,
- 6e sur le fibreux (20% de plus que la Vallée Verte classée 1e)
- 1ere sur le verre.

#### **7.10.4 Composition moyenne des OMR de la collectivité**

La variabilité des résultats peut être importante compte tenu du nombre limité d'échantillons par campagne pour chacune des collectivités.

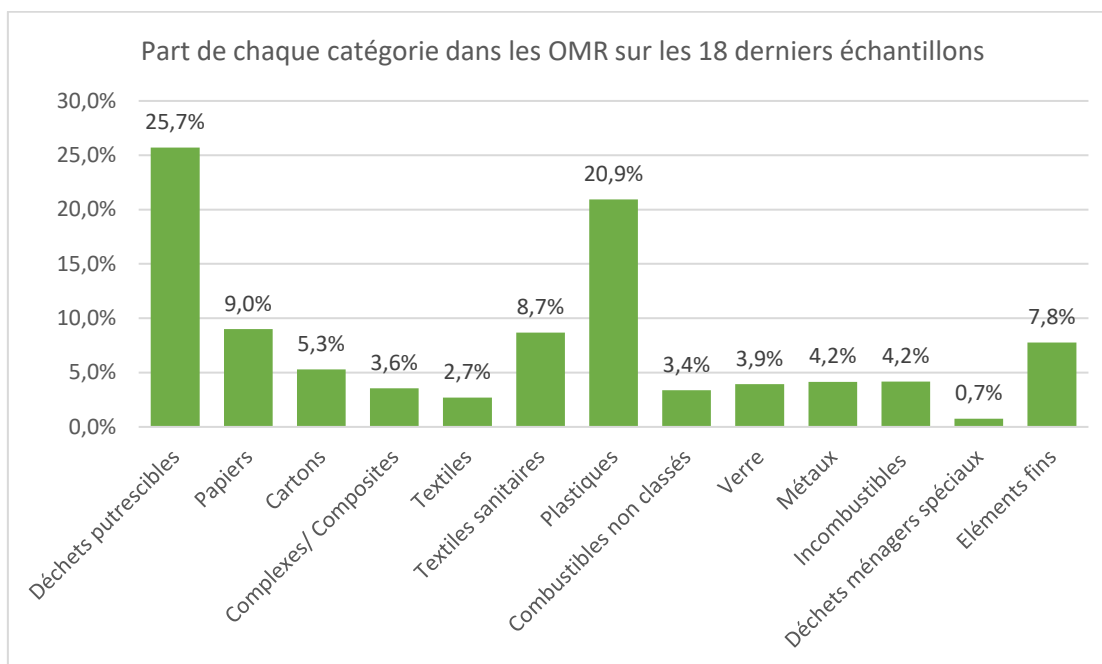
Les proportions par collectivité, les compositions pour cette dernière campagne et les comparaisons entre collectivités sont données à titre indicatif. Ainsi nous présentons de préférence une moyenne des résultats pour les 18 derniers échantillons prélevés et triés au minimum, pour chacune de ces collectivités, permettant de réaliser une synthèse des caractérisations des OMr réalisées ces dernières années (voir article 2.2.4.3).

Les proportions par collectivité, les compositions pour la dernière campagne et les comparaisons entre collectivités sont données à titre indicatif. Ainsi nous présentons de préférence une moyenne des résultats pour les 18 derniers échantillons prélevés et triés pour chacune de ces collectivités, permettant de réaliser une synthèse des caractérisations des OMr.

**Il a été retenu que soit considéré à minima 18 échantillons, mais sur un nombre de campagne entière. Aussi, pour la CC pays Bellegardien, il a été retenu 6 campagnes, soit 18 échantillons.**

##### 7.10.4.1 Composition des OMR de la CC Pays Bellegardien par catégorie

**Ce paragraphe présente les résultats pour le tri selon les 13 catégories de la grille MODECOM.**



**Graphique 44: Composition des OMR de la CC Pays Bellegardien**

Les résultats par catégories des caractérisations effectuées sur les échantillons de la CC du Pays Bellegardien lors des dernières campagnes montrent que les OMR sont principalement constituées de :

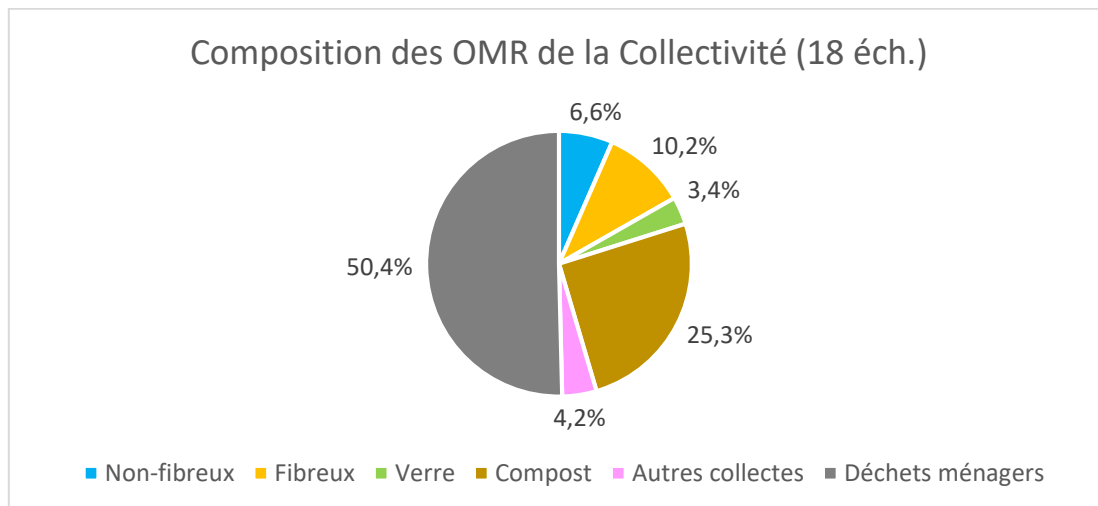
- Déchets putrescibles pour 26%,
- Plastiques pour 21% ;
- Textiles sanitaires pour 9%.

Pour ces 3 flux, les pourcentages sont identiques à ceux de la campagne précédente.

#### 7.10.4.2 Analyse de la composition des OMR en fonction des catégories de tri

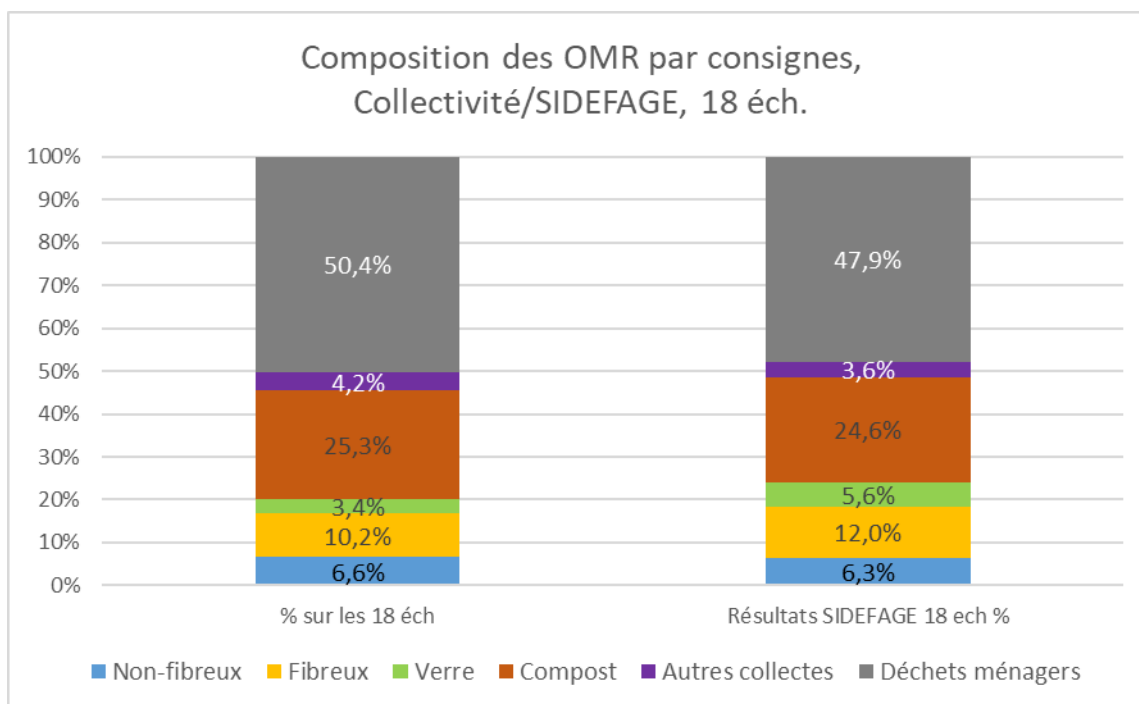
**Ce paragraphe présente les résultats selon les consignes du SIDEFAGE (fibreux, non-fibreux, verre), et les gisements évitables dans les OMR (autres collectes séparées, déchets compostables).**

Concernant les répartitions selon les consignes de tri, il est intéressant de noter que la part de déchets ménagers résiduels représente exactement la moitié des OMR.



**Graphique 45: Composition des OMR de la CC du Pays Bellegardien selon les catégories de tri**

Sur le territoire de la CC du Pays Bellegardien **25 % des OMR pourraient faire l'objet d'un meilleur tri et 20% pourraient faire l'objet d'une valorisation, soit au total 104 kg par habitant et par an**, en tenant compte des déchets pouvant être traités par compostage.



**Graphique 46: Comparaison de la composition des OMR de la CC du Pays Bellegardien avec les 18 derniers échantillons du SIDEFAGE**

Les gisements pouvant faire l'objet d'un tri vers le non-fibreux, le verre, le compostage et les autres collectes sont très proches de ceux du SIDEFAGE. Seule le fibreux présentent un écart de 1,8% en faveur du Pays Bellegardien.

La part d'OMR « vrais » est de 2,5 points supérieure à celle du SIDEFAGE.

### 7.10.5 Evolution des résultats sur le territoire du Pays Bellegardien

La composition sur les 18 derniers échantillons donne la composition suivante :

	MODECOM national 2017	2016	2017	2018	2019	Moyenne 18 derniers échantillons	Moyenne SIDEFAGE 18 derniers échantillons
<b>Déchets putrescibles</b>	27,0%	24,9%	22,0%	28,0%	27,07%	25,7%	28,6%
<b>Papiers</b>	9,0%	7,5%	9,7%	8,5%	8,82%	9,0%	9,1%
<b>Cartons</b>	6,0%	7,5%	5,6%	4,8%	5,43%	5,3%	5,4%
<b>Composites/complexes</b>	2,0%	4,2%	3,3%	3,9%	3,54%	3,6%	3,5%
<b>Textiles</b>	3,0%	2,5%	3,1%	1,7%	3,32%	2,7%	2,9%
<b>Textiles sanitaires</b>	14,0%	9,6%	8,4%	10,5%	7,13%	8,7%	8,5%
<b>Plastiques</b>	15,0%	19,9%	24,2%	18,5%	20,11%	20,9%	18,5%
<b>Combustibles non classés</b>	5,0%	2,2%	2,5%	4,0%	3,69%	3,4%	3,7%
<b>Verre</b>	5,0%	6,2%	4,0%	4,1%	3,72%	3,9%	6,0%
<b>Métaux</b>	4,0%	4,1%	4,6%	4,2%	3,66%	4,2%	3,6%
<b>Incombustibles non classés</b>	1,5%	1,8%	1,6%	6,2%	4,73%	4,2%	4,7%
<b>Déchets ménagers spéciaux</b>	0,5%	0,7%	1,0%	0,2%	1,00%	0,7%	0,2%
<b>Eléments fins</b>	8,0%	9,1%	10,0%	5,5%	7,78%	7,8%	5,4%

**Tableau 52 : Evolution de la composition des OMR de la CC du Pays Bellegardien par catégories**

On observe que la part de déchets putrescibles tend à augmenter depuis 2015 (exception faite en 2017). Les parts des papiers et verres se stabilisent, celle de cartons tend à diminuer. Les autres catégories oscillent de manière plus ou moins marquée.

L'écart avec le MODECOM 2017 concerne principalement :

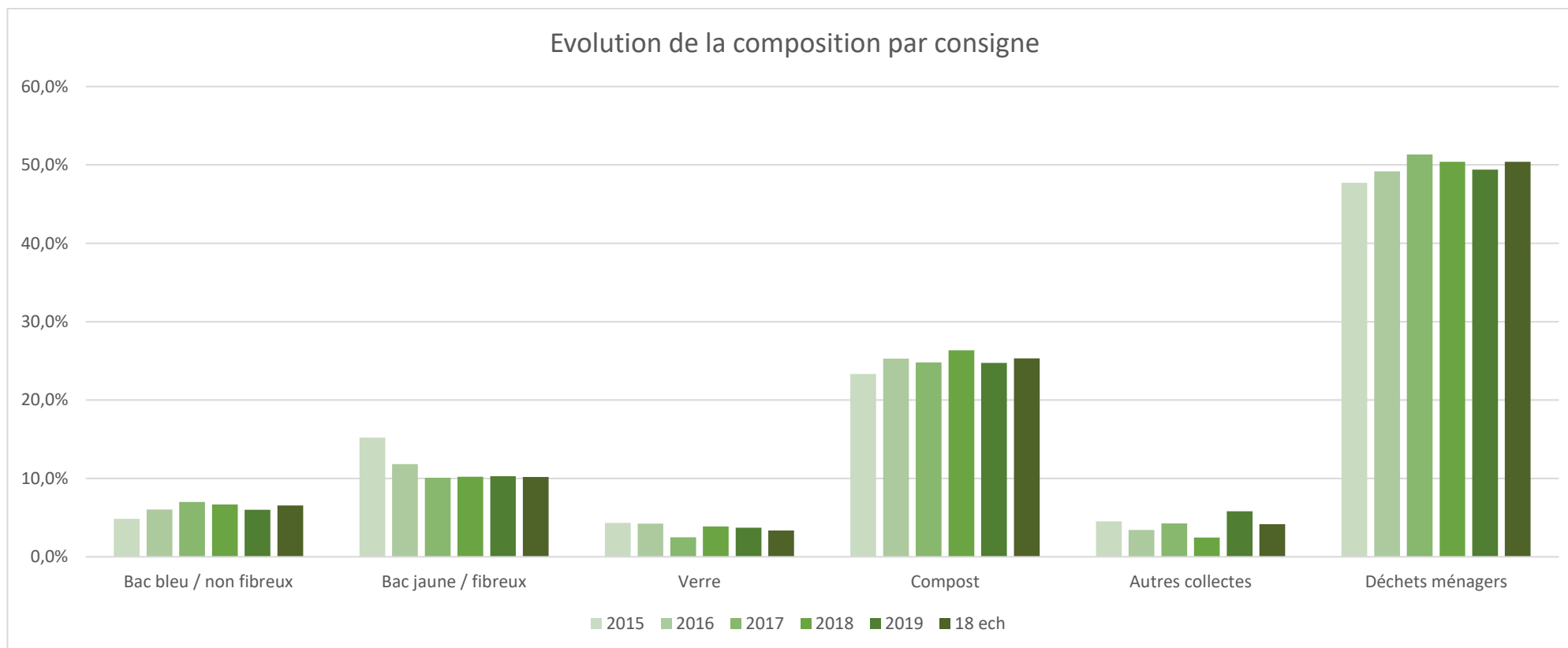
Les plastiques (supérieur de 6 points pour le Pays Bellegardien) et

Les textiles sanitaires (inférieur de plus de 5 points).

L'écart avec le SIDEFAGE sur les derniers 18 échantillons concerne surtout les déchets putrescibles (3,6 points de moins pour le Pays Bellegardien), les autres écarts étant de moins de 2,5 points.







**Graphique 47: Evolution de la composition des OMR de la CC Pays bellegardien par consigne de tri**

Le gisement de fibreux présente une remarquable stabilité depuis 2017, de même pour le gisement compostable même si les évolutions sont légèrement plus importantes. La part de non-fibreux tend à diminuer depuis 2 ans, et le verre à se maintenir dans la fourchette basse. La part des OMR destinées aux autres collectes montre un maximum en 2019. C'est ce flux qui entraîne en 2019 une nouvelle baisse de la teneur en déchets ménagers « vrais ».

### 7.10.6 Impact sur le coût de traitement des OMR d'une amélioration du tri

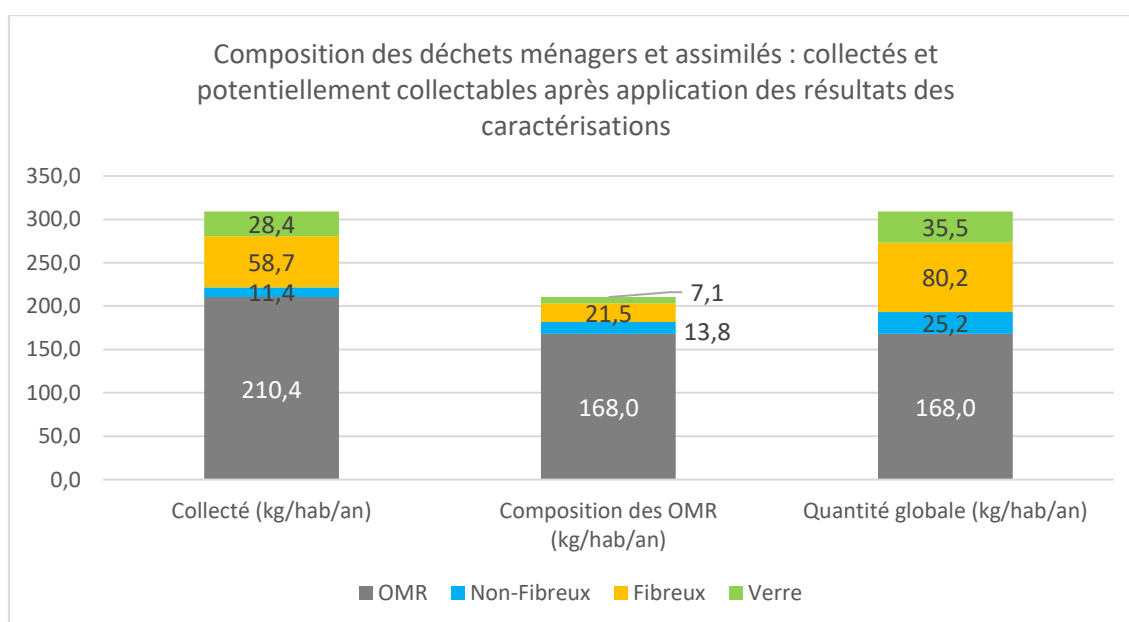
Les calculs ci-dessus se base sur les valeurs des « 18 échantillons » déterminées plus haut.

#### 7.10.6.1 Analyse des économies potentielles et gisements de tri

Le coût de traitement des OMR sont indiqués au chapitre 3. Le montant total de l'incinération (taxes comprises) est de 98,5€/t.

Sur la base de la dernière campagne, il est possible d'évaluer l'économie que représenterait, pour la collectivité, l'amélioration du geste de tri.

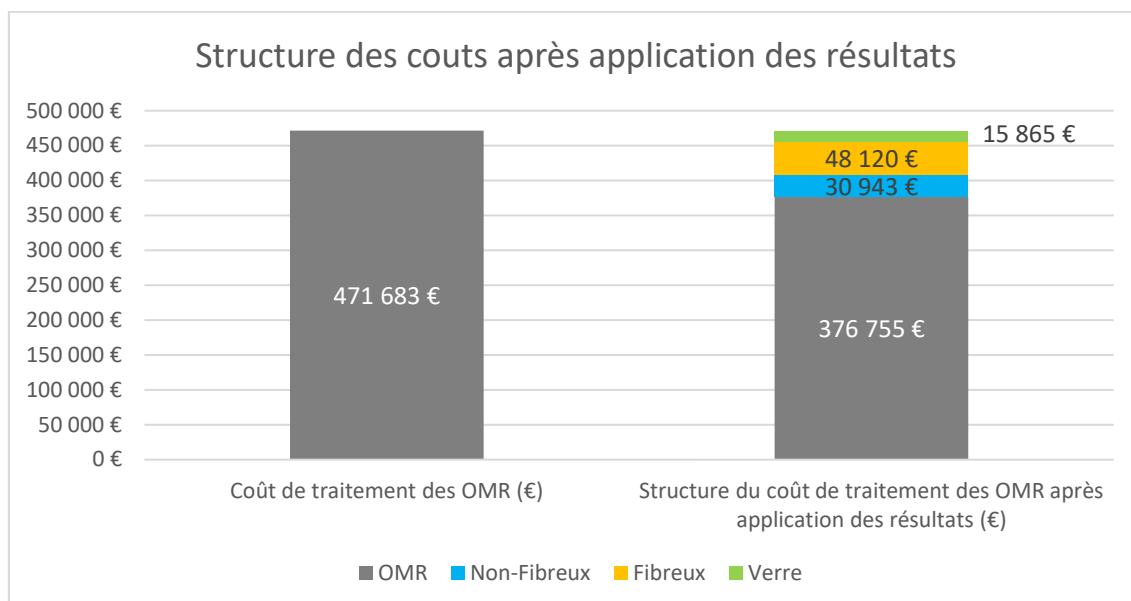
**78 kg par an et par habitant** peuvent encore être triés et collectés.



Comme décrit à l'article 2.1.4, le flux « Multimatériaux » collecté a été décomposé en « Fibreux » et « non-fibreux » selon les résultats des caractérisations effectuées sur ce flux pour cette Collectivité.

Les résultats des caractérisations montrent que :

- 33% de tous les déchets « multimatériaux » sont jetés dans ordures ménagères (55% pour le flux non-fibreux et 27% pour le flux fibreux),
- 20% de tous les déchets orientables en conteneur à verre n'est pas trié ni collecté actuellement.



Une amélioration du tri permettrait une économie sur le coût du traitement des OMR (incinération) de 94 900 € environ soit 20% (stable par rapport à la campagne de printemps 2018).

7.10.6.2 Gisements pouvant être ciblés par un programme de prévention des déchets et économies financières

Gisement de prévention			
Action de prévention à la source	Sous-catégories	Moyenne 18 derniers échantillons	kg/hab./an
Compostage domestique	Déchets alimentaires	14,7%	30,92
	Déchets de jardin	2,8%	5,98
Geste anti-gaspillage	Produits alimentaires non consommés	7,4%	15,51
"Stop Pub"	Imprimés publicitaires	1,8%	3,79
Limitation des impressions	Papiers bureautiques	2,3%	4,93
Collecte séparative des déchets dangereux	Déchets ménagers spéciaux	0,2%	0,45
<b>Total</b>		<b>29,3%</b>	<b>61,58</b>

***Graphique 48: Evaluation du gisement d'évitement pour la CC Pays Bellegardien***

En synthèse, sur le territoire du Pays Bellegardien, les gisements de déchets qui pourraient, à minima, être visés par un programme de prévention représentent 29% des déchets actuellement envoyés en incinération, soit plus de 62 kg / an / habitant.

Ces déchets représentent une économie potentielle de 138 k€.